

N° de Dossier : 211647

En Euro

3243

CERFRANCE BFC 13 rue Francois Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE

GFA PARENT

PLACE DE L'EGLISE

21630 POMMARD

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

2072

Déclaration des immobilisations

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2026

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
2100101	306752	84	AST	651
N° Siret		44384260400011		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DÉCLARATION DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES NON
SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

N°2072-S-SD
DÉCLARATION RELATIVE
AUX REVENUS PERÇUS AU
TITRE DE L'ANNÉE
2025

Horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr,
rubrique "Nous contacter"

Adresse du service où il
convient de renvoyer un
exemplaire préidentifié de la
présente déclaration

Identification du destinataire

Adresse du déclarant si elle est
différente du destinataire

Partenaire Impôt pour envoi EDI

GFA PARENT
PLACE DE L'EGLISE
21630 POMMARD

Formulaire obligatoire
Article 46 C de l'annexe III au
Code général des impôts

Copyright Groupe ISA (2026) ISACUMPLA

SIE	N° de dossier	Clé	Régime	Code, Service
2100101	306752	84	AST	651
N° SIREN		443842604		

LE DÉPÔT DE VOTRE DÉCLARATION DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE EFFECTUÉ PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE.

**Vous pouvez saisir votre déclaration en ligne à partir de « VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL » sur le site impots.gouv.fr.
Pour pouvoir déclarer en ligne, vous devez créer votre espace abonné. Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez vous reporter à la notice n°2072-S-NOT-SD rubrique « Télédéclaration de votre N°2072-S ».**

La date limite légale de dépôt de cette déclaration est fixée au 2ème jour ouvré qui suit le 1er mai soit le 5 mai 2026, mais vous disposez d'un délai supplémentaire de 15 jours lorsque vous télédeclarez vos résultats.
Les éléments à déclarer concernent, selon le cas, l'année civile ou l'exercice clos au cours de l'année 2025.

Nombre d'annexes :

2072-S-A1 : 2072-S-A2 :

I - RÉSULTAT NET À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS

R1	Revenus bruts (total des lignes 5+19-20+22 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" - 2072-S-A1-SD)	84 306	R2	Paiement sur travaux (total de la ligne 9 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" - 2072-S-A1-SD)	
R3	Frais et charges autres qu'intérêts d'emprunts (total des lignes 16 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" - 2072-S-A1-SD)	4 520	R4	Intérêts d'emprunts (total des lignes 17 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" - 2072-S-A1-SD)	
R5	Revenu net (+) ou déficit net (-) (total des lignes 23 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" - 2072-S-A1-SD)			79 786	

Date et signature : CATHERINE FAGES-PARENT
15/04/2026 CO-GERANTE

Téléphone :
0380221508

Courrier électronique :
contact@domaine-parent.com

II - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NON SOUMISE À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dénomination de la société	GFA PARENT		
Adresse de la société	PLACE DE L'EGLISE 21630 POMMARD		
Adresse du siège social à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2025	152.45 21630 POMMARD		
Adresse du siège social en cas de changement au cours de l'exercice clos en 2025			
Date de clôture de l'exercice comptable	31/12/2025		
Nom du gérant	CATHERINE FAGES-PARENT		
Adresse du gérant	40B Boulevard Lundy 51100 REIMS		
N° de téléphone du gérant			
Nom du comptable	CERFRANCE BFC		
Adresse du comptable	13 rue Francois Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE		
N° de téléphone du comptable			
Nom du conseil			
Adresse du conseil			
N° de téléphone du conseil			
Nom de l'administrateur de biens			
Adresse de l'administrateur de biens			
N° de téléphone de l'administrateur de biens			
Nombre d'associés	7		
Nombre total de parts dans la société à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2025	665,00		
Montant nominal des parts à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2025	152,45		
Augmentation du nombre de parts au cours de l'exercice clos en 2025	OUI : <input type="checkbox"/>	NON : <input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de parts en plus :
Diminution du nombre de parts au cours de l'exercice clos en 2025	OUI : <input type="checkbox"/>	NON : <input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de parts en moins :
Nombre total de parts dans la société à la date de clôture de l'exercice clos en 2025	665,00		
Montant nominal des parts à la date de clôture de l'exercice clos en 2025	152,45		

III - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRODUITS OU CHARGES RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025 AUTRES QUE LES REVENUS DES IMMEUBLES

R6	Montant global des produits financiers réalisés par la société immobilière en €	1
R7	Montant global des produits exceptionnels (plus-values de cession) ⁽¹⁾ réalisés par la société immobilière en €	
R8	Montant global des charges exceptionnelles (moins-values de cession) ⁽²⁾ réalisées par la société immobilière en €	

¹ Les plus-values de cession sont les plus-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (exemple : titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

² Les moins-values de cession sont les moins-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (exemple : titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

IV -LISTE DES IMMEUBLES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

	Adresse des immeubles détenus au titre de l'année 2025	Nombre de locaux	Déduction spécifique *	Nature de l'immeuble *		En cas d'acquisition de l'immeuble au titre de l'année 2025, cocher la case
				A*	B*	
IV-1	VIGNES 21630 POMMARD	2				<input type="checkbox"/>
IV-2						<input type="checkbox"/>
IV-3						<input type="checkbox"/>
IV-4						<input type="checkbox"/>
IV-5						<input type="checkbox"/>
IV-6						<input type="checkbox"/>

* Les codifications sont mentionnées sur la notice disponible en ligne sur le portail "impots.gouv.fr".

V - IDENTIFICATION DES TIERS AUTRES QUE DES ASSOCIÉS BÉNÉFICIAIRE GRATUITEMENT DE LA JOUISSANCE DE TOUT OU PARTIE D'UN IMMEUBLE DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

	Identité du tiers bénéficiaire	N° SIREN	Adresse si elle est différente de celle de l'immeuble dont il détient gratuitement la jouissance	Immeubles attribués en jouissance - Immeuble n°
V-1				IV....
V-2				IV....
V-3				IV....
V-4				IV....
V-5				IV....
V-6				IV....

FACILITEZ-VOUS L'IMPÔT ET FAITES VOS DEMARCHES SUR INTERNET AVEC LE SITE www.impots.gouv.fr

VII - DÉTERMINATION DES REVENUS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SELON LA RÈGLE DES REVENUS FONCIERS

RECETTES		Immeubles				
		Montant en €				
		IV-1	IV....	IV....	IV....	IV....
1	Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	84 306				
2	Dépenses par nature déductibles incombant normalement à la société immobilière et mises par convention à la charge des locataires					
3	Recettes brutes diverses. Subventions ANAH, indemnités d'assurance					
4	Recettes qu'aurait pu produire la location des propriétés qui ne sont pas affectées à l'habitation dont la société se réserve la jouissance ou qu'elle met gratuitement à la disposition des associés ou des tiers					
5	TOTAL DES RECETTES (lignes 1 + 2 + 3 + 4)	84 306				
DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES						
6	Frais d'administration et de gestion	1 055				
7	Autres frais de gestion non déductibles pour leur montant réel (montant forfaitaire fixé à 20 € par local)	40				
8	Primes d'assurance					
9	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration					
9 bis	Dont dépenses de travaux de rénovation énergétique permettant à un bien de passer d'une classe énergétique E, F ou G à une classe A, B, C ou D.					
10	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire					
11	Indemnités d'éviction, frais de relogement					
12	Impositions (y compris la CRL payée au titre de l'année considérée)	3 425				
13	Provisions pour charges de copropriété payées au titre de l'année considérée					
14	Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année antérieure par les copropriétaires bailleurs					
15	Montant de la déduction spécifique					
16	TOTAL DES DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES (lignes 6 + 7 + 8 + 9 + 10 + 11 + 12 + 13 - 14 + 15)	4 520				
17	Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition, la reconstruction, l'agrandissement, la réparation, l'amélioration ou la conservation des immeubles					
18	REVENU (+) OU DÉFICIT (-) DE L'IMMEUBLE (lignes 5 - 16 - 17)	79 786				
19	Réintégration du supplément de déduction					
20	Rémunérations et avantages en nature attribués aux associés					
21	REVENU NET (+) OU DÉFICIT (-) (lignes 18 + 19 - 20)	79 786				
22	Revenus ou déficits relatifs aux parts détenues dans d'autres sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés					
23	REVENU NET (+) OU DÉFICIT (-) À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS Total de l'ensemble des colonnes de la ligne 21 + 22				79 786	

VIII - CESSIONS RÉALISÉES PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

	Date de la cession réalisée par la société immobilière	Montant de la cession réalisée (cession de parts ou de cession d'immeubles) en €	Méthode de calcul des parts cédées par la société immobilière
1			
2			
3			
4			
5			

IX - LISTE DES ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT

A - ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS

		Associé n°A1			Associé n°A2			Associé n°A3			Associé n°A4		
1	Nom	PARENT			PARENT			PARENT			PARENT		
2	Nom marital	FAGES			MORIZOT			PARENT			PARENT		
3	Numéro fiscal												
4	N° de SIREN												
5	Prénom	Catherine			Rosalie			Anne			Caroline		
6	Date de naissance	15/11/1960			21/06/1980			27/03/1958			19/04/1977		
7	Lieu de naissance	NUITS-SAINT-GEORG			DIJON			NUITS ST GEORGES			DIJON		
8	Adresse à l'ouverture de l'exercice clos en 2025	40 B boulevard Lundy 51100 REIMS			RUE DEVEVEY 21200 BEAUNE			6 RUE DE CASSIS 21200 SAINTE-MARIE- LA-BLANCHE			14 RUE PIERRE JOIGNEAUX 21200 BEAUNE		
9	Adresse à la clôture de l'exercice clos en 2025 en cas de changement d'adresse au cours de l'année												
10	Date d'entrée dans la société immobilière												
11	Date de sortie de la société immobilière												
12	Nombre de parts détenues en pleine propriété dans la société immobilière au titre de l'exercice clos en 2025	106,17			12,00			106,17			12,00		
13	Montant nominal des parts détenues au titre de l'exercice clos en 2025	152,45			152,45			152,45			152,45		
14	Acquisition(s) de parts au titre de l'exercice clos en 2025	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		
15	Cession(s) de parts au titre de l'exercice clos en 2025	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		
16	Immeuble(s) dont l'associé a la jouissance gratuite	IV...			IV...			IV...			IV...		
17	Nombre de parts détenues en nue-propriété	115,50			16,50			115,50			16,50		
18	Nombre de parts détenues en usufruit												
19	Détenteur(s) de l'usufruit	A....	A....	A....	A....	A....	A....	A....	A....	A....	A....	A....	A....
20	Quote-part du montant de la moins-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R8 du cadre III*quote-part de détention dans la société)												
21	Quote-part du montant de la plus-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R7 du cadre III*quote-part de détention dans la société)												
22	Quote-part du montant des produits financiers réalisés par la société immobilière (case R6 du cadre III*quote-part de détention dans la société)												
23	Montant des rémunérations et avantages en nature attribués												
24	Intérêts des comptes courants d'associés												

A - ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS

		Associé n°A1	Associé n°A2	Associé n°A3	Associé n°A4
A	Quote-part des revenus bruts (lignes 5 + 19 - 20 + 22 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" - 2072-S-A1-SD * quote-part détenue dans la société immobilière)	13 460	1 521	13 460	1 521
B	Quote-part des frais et charges déductibles (ligne 16 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers"-2072-S-A1-SD * quote-part détenue dans la société immobilière)	722	82	722	82
C	Dont quote-part des dépenses de travaux de rénovation énergétique (ligne 9 bis de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" - 2072-S-A1-SD*quote-part détenue dans la société immobilière)				
D	Quote-part des intérêts d'emprunt (ligne 17 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" * quote-part détenue dans la société immobilière)				
E	Quote-part du revenu net ou déficit (A - B - D)	12 738	1 440	12 738	1 440

ANNEXE - ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS

Désignation du déclarant : GFA PARENT

Numéro Siret : 44384260400011

		Associé n°A5	Associé n°A6	Associé n°A7
1	Nom	PARENT	PARENT	PARENT
2	Nom marital	PARENT	PARENT	PARENT
3	Numéro fiscal			
4	N° de SIREN			
5	Prénom	François	Jacques	Mathias
6	Date de naissance	11/05/1955	14/02/1928	30/05/1990
7	Lieu de naissance	BEAUNE	POMMARD	DIJON
8	Adresse à l'ouverture de l'exercice 2025	LA GARELLE 21630 POMMARD	19 PLACE DE L'EGLISE 21630 POMMARD	ROUTE D'IVRY 21630 POMMARD
9	Adresse à la clôture de l'exercice clos en 2025 en cas de changement d'adresse au cours de l'année			
10	Date d'entrée dans la société immobilière			
11	Date de sortie de la société immobilière			
12	Nombre de parts détenues en pleine propriété dans la société immobilière au titre de l'exercice clos en 2025	6,17		26,00
13	Montant nominal des parts détenues au titre de l'exercice clos en 2025	152,45	152,45	152,45
14	Acquisition(s) de parts au titre de l'exercice clos en 2025	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Cession(s) de parts au titre de l'exercice clos en 2025	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Immeuble(s) dont l'associé a la jouissance gratuite			
17	Nombre de parts détenues en nue-propriété	115,50		17,00
18	Nombre de parts détenues en usufruit	50,00	346,50	
19	Détenteur(s) de l'usufruit			
20	Quote-part du montant de la moins-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R8 du cadre III*quote-part de détention dans la société)			
21	Quote-part du montant de la plus-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R7 du cadre III*quote-part de détention dans la société)			
22	Quote-part du montant des produits financiers réalisés par la société immobilière en € (case R6 du cadre III*quote-part de détention dans la société)			
23	Montant des rémunérations et avantages en nature attribués			
24	Intérêts des comptes courants d'associés			

ANNEXE - ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS (SUITE)

Désignation du déclarant : GFA PARENT

Numéro Siret : 44384260400011

		Associé n°A5	Associé n°A6	Associé n°A7
A	Quote-part des revenus bruts (lignes 5 + 19 - 20 + 22 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" - 2072-S-A1-SD * quote-part détenue dans la société immobilière)	7 121	43 928	3 296
B	Quote-part des frais et charges déductibles (ligne 16 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" - 2072-S-A1-SD * quote-part détenue dans la société immobilière)	382	2 355	177
C	Dont quote-part des dépenses de travaux de rénovation énergétique (ligne 9 bis de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" - 2072-S-A1-SD*quote-part détenue dans la société immobilière)			
D	Quote-part des intérêts d'emprunt (ligne 17 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" * quote-part détenue dans la société immobilière)			
E	Quote-part du revenu net ou déficits (A - B - D)	6 739	41 573	3 119

QUOTE-PART DÉTENUE DANS LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

Noms des associés	Nombre de Parts pleine propriété (Ligne 12 de l'annexe 2072-Particulier)	Nombre de Parts usufruit (Ligne 18 de l'annexe 2072-Particulier)	Nombre de Parts nue-propriété (Ligne 17 de l'annexe 2072-Particulier)	Total Répartition (Ligne 12 + Ligne 18)
FAGES Catherine	106,1700		115,5000	106,1700
MORIZOT Rosalie	12,0000		16,5000	12,0000
PARENT Anne	106,1700		115,5000	106,1700
PARENT Caroline	12,0000		16,5000	12,0000
PARENT François	6,1700	50,0000	115,5000	56,1700
PARENT Jacques		346,5000		346,5000
PARENT Mathias	26,0000		17,0000	26,0000
Total	268,5100	396,5000	396,5000	665,0100